

# déi Lénk

Luxembourg le 6 février 2026

## **Concerne: Question parlementaire relative aux dysfonctionnements du Centre national de l'audiovisuel (CNA)**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de la Culture.

Selon des articles parus aujourd'hui dans le quotidien *Tageblatt* et l'hebdomadaire *D'Land*, la liste des dysfonctionnements au sein du Centre national de l'audiovisuel (CNA) est longue. Un certain nombre d'allégations sont très graves: harcèlement moral, direction erratique et gestion dilettante.

Confrontés à cette situation, de nombreux salariés auraient claqué la porte du CNA, jugeant la situation intenable et privant ainsi cette administration publique d'une expertise précieuse. Enfin, un audit interne aurait révélé la responsabilité de la direction actuelle. Comme si le maintien délibéré d'un climat de travail délétère n'était pas suffisant, la gestion du Centre serait à tel point problématique que le CNA n'accomplirait plus sa mission d'archive.

La fameuse collection "Teutloff" a été endommagée en raison de problèmes techniques inadmissibles pour un lieu comme le CNA, remettant en cause sa renommée professionnelle internationale.

S'y ajoute une rénovation jugée inutile des salles de cinéma du CNA. Un budget conséquent a été débloqué pour équiper les salles d'un système de son disproportionné alors que seul un nombre restreint de films utilisent cette technique. Ces travaux ont entraîné la fermeture des salles de janvier à mars, traditionnellement une des périodes les plus fréquentées de l'année.

Cette situation perdurerait et le ministère serait au courant depuis le début.

Si chaque élément pris à part mériterait des questionnements profonds, l'ensemble des allégations fournissent l'image d'une institution devenue apparemment incapable de répondre aux missions publiques lui attribuées.

Partant, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre:

1) Concernant la collection "Teutloff":

- Pourriez-vous m'informer de façon complète des conclusions des rapports concernant les causes de la panne technique qui ont mené à l'endommagement de la collection "Teutloff" et les responsabilités qui en découlent?
- Pourriez-vous m'informer de façon complète des conclusions de l'expertise menée quant à l'endommagement des œuvres concernées ? A quel point cette collection est-elle endommagée? Est-elle réparable? Dans quelle mesure? Est-ce qu'il existe une date prévisionnelle de finition de travaux de récupération? Quel est le coût de ces travaux?
- A-t-on entretemps remédié aux causes de la panne technique? A quel prix?
- Est-ce que de nouvelles expositions en lien avec la collection Teutloff sont planifiées?

2) Concernant la gestion du personnel du CNA:

- Monsieur le ministre a-t-il été informé des problèmes existant dans la gestion du personnel avant la date de la publication de l'article?
- Ces problèmes peuvent-ils être qualifiés de harcèlement selon les termes de la loi et qu'est-ce qui les a motivés?
- Quelles mesures ont été prises pour y remédier?
- Quelles sont les conclusions et/ou recommandations de l'audit concernant la gestion du personnel? Ont-elles été considérées par la suite? Par quels moyens?
- Combien de personnes occupant des postes à responsabilité sont parties depuis l'arrivée du nouveau directeur ?
- Combien de congés maladie dépassant 10 jours ouvrables ont été posés?
- Afin de pouvoir postuler à un poste à responsabilité au sein de la fonction publique, les candidats doivent passer des tests de personnalité poussés. Monsieur le Ministre est-il obligé de tenir compte du résultat ou peut-il l'ignorer ?

3) Concernant l'accès aux archives:

- Qu'est-ce qui a justifié la fermeture des archives pendant toute l'année 2025 alors que l'ensemble des documents maintenant en ligne étaient prêts à être mis à disposition il y a déjà longtemps? Dans quelles conditions et selon quels critères se fera désormais l'accès aux documents ? Comment le CNA compte-t-il à l'avenir faciliter l'accès aux professionnels et aux citoyens?
- Pourquoi n'y a-t-il toujours pas de mise à disposition en ligne du catalogue et de la filmographie luxembourgeoise ?

4) Concernant la rénovation du "Ciné Starlight":

- Monsieur le ministre n'estime-t-il pas exagéré l'investissement pour l'installation d'un système sonore surdimensionné, entraînant une longue fermeture des salles durant une période de grande affluence.

5) De façon générale, comment Monsieur le Ministre entend-il rétablir le bon fonctionnement de cette administration publique?

Avec mes respectueuses salutations,

Marc Baum

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Baum', with a stylized, cursive script.

Député